

**CLUB DE PÉTANQUE DE SAINTE-JULIE
PARC ARTHUR-GAUTHIER – SAISON 2022**

Assemblée générale du 9 septembre 2022 à 19h00 au Pavillon Thérèse Savard-Côté

Présences CA : Alain Giroux(président) Absences : Aucune
Richard Tremblay (vice-président)
Lucie Dore (secrétaire-trésorière)
Michel Lécuyer (Administrateur)
Élyse Ethier (Administrateur)

Nombre total de personnes présentes : environ 75 personnes

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 18h55.

2. Présences des membres du C.A.

Tous les membres sont présents.

3. Présences des membres de la ligue

Environ 75 personnes sont présentes; ce qui représente 75% des membres qui sont au nombre de 99. Nous avons donc quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion

Le président lit l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts à faire. Aucun.
L'adoption est proposé par Diane Cantin et secondée par Ginette April.

5. Tournoi 2022 et bilan financier du Club

Pierre Champagne, qui était responsable de l'organisation du tournoi, fait le bilan financier (annexe A).

Il fait ensuite la remise des prix.

OR (\$75) → Denis Therrien – France Avon – Diane Cantin

ARGENT (\$60) → Roger Fournier – Marie-Reine Brochu – Diane Devault

BRONZE (\$45) → Pierre Giguère – Julien Bassanoff – Pierre-Paul Ouellet

COCO (\$30) → Alain Bassanoff – Édith Bouchard – Denise Joannette Philippe

Prix de participation de \$5 remis aux 36 autres participants.

Alain Giroux demande à la trésorière de donner le bilan financier du Club.

Lucie Dore explique qu'elle n'est pas en mesure de donner un bilan final et exact car elle n'a pas encore eu toutes les dépenses encourues pour le souper. Par contre, elle peut donner

un aperçu.

Avant le souper, on avait un montant d'environ \$2200. Les dépenses pour le souper sont aux alentours de \$700. On remet des prix pour une valeur de \$800. On a calculé pour garder en banque environ \$650 pour couvrir les frais d'assurances (si on doit en payer) et les frais de renouvellement pour le site Web.

6. **Changements aux règlements pour la prochaine saison**

Alain Giroux explique que ce sont des changements qui ont été introduits durant la saison. On ne fait que les confirmer ici.

- a. Si le cochonnet touche la corde sans sortir du terrain, il est bon. On ne fait que le déplacer à 12 pouces.
- b. Si la boule lancée touche la corde sans la dépasser, elle est bonne.
- c. Pour le lancer du cochonnet soit valide, celui-ci doit se retrouver entre les boules vertes sur les cordes et à 12 pouces de la corde. S'il est plus proche, un capitaine le déplace manuellement pour qu'il le soit.
- d. à partir de la prochaine saison, aucun remboursement ne sera fait aux joueurs sauf dans des circonstances majeures.

7. **Sondage**

Étant donné que les membres ont eu l'expérience cette année de jouer 2 parties de 15 points au lieu de 3 parties de 13 points comme les saisons passées, Alain Giroux demande un vote à main levée pour savoir laquelle des deux options les membres veulent pour la prochaine saison. Il y a une très forte majorité pour 2 parties de 15 points. Ce sera inscrit dans les règlements.

Pour ce qui est de la remise à cause de la pluie, il est entendu que c'est le responsable de la soirée (le président ou un autre membre du CA) qui décidera si le jeu doit arrêter. Les points vont compter seulement si toutes les équipes ont complété une partie (ou deux le cas échéant). Sinon, les points ne seront pas comptabilisés pour cette soirée.

8. **Nouvelle politique de soutien aux organismes par la Ville**

Alain Giroux explique que la Ville amis à jour sa politique car elle était vieille de 10 ans et il explique la nouvelle politique :

Le Club de pétanque n'est plus dans la catégorie Famille et Aînés car celle-ci a été abolie dans la nouvelle politique. Il est maintenant dans la catégorie Adultes ce qui entraîne les changements majeurs suivants pour le Club :

- On doit avoir une assurance qui coûte environ \$525 par année. Impossible de l'avoir à moindre coût parce que le Club est en activité seulement 4 mois par année.
- Le Club devra payer une location pour le terrain soit 80% de \$11.20 par heure d'utilisation. Ceci représente entre \$1000 et \$1500 par saison selon le nombre d'heures et jours réellement joués.

Face à cette nouvelle réalité, le CA a eu des rencontres avec la Ville (Directeur des loisirs) pour faire valoir que le Club n'est pas en mesure d'assumer ces nouveaux frais. La Ville nous

a alors proposé que la Ville assume 50% des frais pour les 2 prochaines saisons mais le Club paye en entier par la suite. Le CA refuse cette offre. Le Directeur de loisirs nous recommande alors de faire une demande de soutien pour l'organisme auprès de la Ville et de demander que le Club soit reconnu comme un organisme communautaire. Si c'est accepté le Club n'aurait aucun frais à assumer.

Alain demande un vote pour savoir si les membres appuient nos intentions. Le vote est en faveur à très forte majorité. C'est ce que le CA va faire. On devrait être fixé sur le résultat de cette démarche d'ici le mois de novembre 2022.

Par la suite, Alain parle des améliorations que la Ville va faire sur le terrain. Les travaux devraient avoir lieu en octobre 2022.

- installation d'abris solaires de chaque côté du terrain
- installation d'un nouvel éclairage
- remplacement du cabanon par un nouveau dans lequel il y aura une installation sanitaire (toilette et évier). Toutefois, le directeur ne pouvait nous dire la grandeur du nouveau cabanon. On a demandé à ce qu'il y ait un espace de rangement verrouillé pour y laisser nos équipements en sécurité durant la période morte du Club.

9. Postes disponibles au CA

Vice-président

Alain Giroux mentionne que Richard Tremblay démissionne de son poste de vice-président. Michel Lecuyer, qui est présentement administrateur, est intéressé par le poste. Alain demande si d'autres personnes ont un intérêt pour le poste? Aucune personne. Michel Lecuyer est élu par acclamation au poste de vice-président.

Trésorier

Alain Giroux mentionne que Lucie Dore a cumulé cette année les postes de secrétaire et de trésorière mais elle souhaite conserver seulement le poste de secrétaire pour la prochaine saison. Andrée Comtois a démontré son intérêt pour le poste de trésorier au courant de la saison et est toujours intéressée. D'autres personnes sont-elles intéressées par le poste? Aucune personne. Andrée Comtois est élue par acclamation.

Administrateur

Alain Giroux mentionne que présentement le CA est composé de 5 personnes. Il est possible d'ajouter 2 autres administrateurs. Il demande si des personnes sont intéressés à se joindre au CA. Aucune personne. Le Conseil d'administration sera donc composé des 5 personnes suivantes :

- Président → Alain Giroux
- Vice-président → Michel Lecuyer
- Secrétaire → Lucie Dore
- Trésorière → Andrée Comtois

- Administratrice → Élise Ethier

10. **Prix pour la saison 2022**

5 meilleurs pointages - Femmes

- Gaétane Beauchamp : 878
- Diane Cantin : 829
- Denise Joannette Philippe : 735
- Pauline Dubé Roussel : 723
- Ghislaine Bernier Riendeau : 722

5 meilleurs pointages – Hommes

- Pierre-Paul Ouellet : 901
- Michel Lemaire : 859
- Jérôme Fréchette : 816
- Michel Lecuyer : 800
- Lucien Tremblay : 782

5 meilleures moyennes (minimum de 60% des parties jouées) – Femmes

- Ghislaine Bernier Riendeau : 13.62264
- Marie-Reine Brochu : 12.55319
- Claudette Desnoyers : 12.31481
- Aline Tétreault : 12.19565
- Gaétane Beauchamp : 12.19444

5 meilleures moyennes (minimum de 60% des parties jouées) – Hommes

- Michel Lemaire : 13.21538
- Richard Tremblay : 13.20690
- Alain Giroux : 12.83333
- Claude Gagnon : 12.58696
- Pierre-Paul Ouellet : 12.51389

20 prix de présence au montant de \$20 ont également été tirés.

11. **Saison 2023**

Alain Giroux donne les dates pour la saison 2023.

Inscriptions → 1, 2 et 3 mai 2023

Début de fin de saison → 8 mai au 23 août 2023 (16 semaines de jeu)

Tournoi → 26 août 2023 (remis au 27 en cas de pluie)

Souper-Assemblée générale → 8 septembre 2023

12. **Varia**

Annette McGraw lance un appel aux membres pour avoir plus d'aide lors des soirées de jeu

pour faire les tâches (ratteler le terrain, installer les cordes et les panneaux, etc). L'appel est lancé.

Robert Philippe mentionne qu'il y a une disparité entre les allées régulières et les deux allées de bout de terrain car ces dernières n'ont pas de corde pour aider à déterminer si le cochonnet et la boule lancée est bonne. Il est suggéré d'installer une corde à un ou deux pouces de la bordure de béton. Suggestion approuvée.

Denise Philippe indiquent que les joueurs devraient pouvoir jouer toutes leurs boules même si la partie est gagnée par son équipe avant la fin des boules de cette équipe. Il est expliqué que c'est ainsi que se déroule une partie de pétanque. Elle se termine dès qu'une équipe atteint les 15 points requis et que l'équipe adverse n'a plus de boules. Les boules restantes pour l'équipe gagnante ne sont pas jouées.

Denis Therrien questionne la distance entre les boules vertes installées sur les cordes car celles-ci ne respectent pas les distances officielles recommandées par la Fédération. La distance devrait être mesurée à partir de la plaque de lancement et non pas à partir de la bordure du terrain. Alain Giroux explique que les distances ont été vérifiées et elles ont été corrigées lorsque incorrectes. La mesure continue d'être prise à partir de la plaque car sinon l'espace de jeu serait trop restreint pour une ligue qui encourage le jeu récréatif.

13. Mot du président

Alain Giroux remercie les membres du CA pour leur implication dans le Conseil tout au long de l'année car celle-ci dépasse la saison de jeu. Il remercie également tous les membres pour leur présence lors des soirées et leur esprit sportif. Il espère les revoir la saison prochaine dès le début de mai 2023.

14. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20h25.

ANNEXE A

Bilan financier du tournoi de pétanque du 27 août 2022

Revenus

48 joueurs X \$10 = \$480

Dépenses

Glace, pâtisseries, verres, lait, eau, café : \$65.72

Prix (OR : \$75 – AG : \$60 – BR : \$45 – COCO : \$30) : \$210

Prix de participation (36 X \$5) : \$180

Total des dépenses : \$455.72

Surplus remis au Club de pétanque : \$24.28

Bilan fait par Pierre Champagne (responsable du tournoi)

Approuvé par Richard Tremblay (vice-président du Club de pétanque)